

Communiqué de Presse

achatpublic.com choisit CDC Zantaz pour l'archivage des données électroniques échangées par ses clients à l'issue de leurs procédures dématérialisées de marchés publics

Paris, le 22 juin 2005. CDC Zantaz, Tiers archiveur du tout numérique, filiale du Groupe Caisse des Dépôts, annonce la signature d'un contrat de services avec achatpublic.com, dont le portail a pour but de permettre aux administrations, collectivités et établissements publics de dématérialiser la passation de leurs marchés publics. Grâce à cet accord, achatpublic.com peut désormais proposer à ses clients, à l'issue de la procédure de leurs marchés publics, un nouveau service d'archivage électronique sécurisé des données, qui s'appuie notamment sur la solution de Coffre-fort électronique® de CDC Zantaz.

Depuis le 1^{er} janvier 2005, les collectivités publiques (services centraux et déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, établissements publics nationaux et locaux) et les organismes de droit privé soumis au Code des Marchés Publics sont dans l'obligation d'accepter les réponses aux appels d'offres qui leur sont transmises par voie électronique par les entreprises.

achatpublic.com remplit un service de publication des avis et des dossiers de consultation des entreprises, ainsi que de chiffrage, de transport, de réception, de séquestre et de dépouillement des réponses. A ce titre, achatpublic.com est le tiers de confiance pour toutes les transactions entre les collectivités publiques et les entreprises désireuses de travailler avec le secteur public. Désormais, à l'issue de la procédure, les pièces de marchés publics électroniques doivent faire l'objet d'un archivage légal et c'est au Coffre-fort électronique® de CDC Zantaz qu'elles sont alors confiées.

achatpublic.com est animé par une triple vocation :

- offrir aux acheteurs publics les outils qui leur permettront de faire face à leur responsabilisation croissante : des services d'information en ligne, d'assistance et de conseil pour faciliter leur travail au quotidien,
- garantir une sécurité maximale dans les procédures et assurer une plus grande transparence au cours de la passation d'un marché public,
- proposer un outil mutualisé, accessible en ASP, évitant ainsi la multiplication des investissements dans des développements internes et mettant le bénéfice de la dématérialisation des procédures à la portée de toutes les collectivités, quelque soit leur taille.

Un fonctionnement très simple

Une fois connectée et identifiée la collectivité accède à la « salle des marchés » ou à la « salle d'enchères », toutes deux sécurisées. Quand sa procédure est terminée, elle peut choisir d'archiver tous les documents relatifs à un appel d'offre dans le Coffre-fort électronique®. Ceux-ci sont alors conservés et consultables pendant 10 ans à tout moment et quelque soit l'endroit (sous réserve de disposer d'une connexion internet et de ses éléments d'identification). Ce service de Coffre-fort électronique® est assuré par CDC Zantaz.



« CDC Zantaz est pour nous le meilleur partenaire du marché pour proposer ce nouveau service d'archivage électronique des données. C'est le seul acteur à la hauteur des exigences très fortes de nos clients pour l'archivage de fichiers aussi sensibles que les pièces de marchés électroniques à

valeur probante.» explique Pierre de la Mortière – Business Development Manager chez achatpublic.com.

A propos de CDC Zantaz

Créée en 2001, CDC Zantaz est détenue à 100% par la Caisse des dépôts et consignations. En parfaite adéquation avec la vocation historique de « consignation » du Groupe Caisse des Dépôts, CDC Zantaz, tiers archiveur, est la première société française d'archivage et de conservation des données électroniques. La société propose une solution unique, le « Coffre-fort électronique® » qui permet la conservation sécurisée et la restitution immédiate et intégrale de tous les types de documents (factures, contrats, images chèques, mails, bulletins de salaire...). Le centre d'archivage, installé dans les infrastructures informatiques de la Caisse des dépôts, est l'un des dix sites les plus sécurisés de France. CDC Zantaz y dispose de ses propres salles informatiques.

CDC Zantaz s'engage à tous les stades du processus : garantie de conservation des documents dans un centre d'archivage hautement sécurisé quel que soit le nombre d'années, garantie d'intégrité des données déposées, garantie d'intégralité et d'intégrité de restitution des données dans le temps. CDC Zantaz archive aujourd'hui les données numériques de clients prestigieux tels que la banque OBC, la Coface, la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC)...

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.cdc-zantaz.fr

A propos d'achatpublic.com

Créée en 2003, achatpublic.com est détenue par la Caisse des Dépôts et Consignations (32,44 %), France Télécom (20,79 %), le Groupe Moniteur (19,59 %), Dexia - Crédit Local (11,81 %), l'Union des groupements d'achats publics (15,38 %),

A travers son site, achatpublic.com propose un éventail de services répartis autour de trois axes : l'information, l'assistance et le conseil, la dématérialisation et les enchères électroniques. Avec 1 600 personnes publiques représentant 6 000 services publics qui ont choisi achatpublic.com pour dématérialiser leurs procédures de marchés publics, dont l'Etat pour lequel elle opère le site www.marches-publics.gouv.fr, achatpublic.com est le leader de la dématérialisation des appels d'offres publics en France.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.achatpublic.com

Contact presse : CICOMMUNICATION

Fabienne Salagnac

Tél. : 01 47 23 90 48

salagnac@cicomcommunication.com

Contact communication : CDC Zantaz

Caroline Pardon

Tél. : 01 40 46 36 59

cpardon@cdc-zantaz.fr

Contact communication : achatpublic.com

Pierre de la Mortière

Tél : 01 48 07 53 33

pierre.delamortiere@achatpublic.com